

Comment réussir à supprimer ses comptes Facebook ou Instagram définitivement : mode d'emploi



Alors que Facebook et les autres réseaux sociaux sont régulièrement la cible de hackers, on peut avoir l'envie de supprimer son compte Facebook. Problème : c'est plus difficile qu'on pourrait le penser.

Avec Jacques
Henno

Atlantico : A l'heure actuelle, Facebook est omniprésent. Non seulement, nous nous en servons pour nous connecter à d'autres applications mais également pour faire de la pub pour notre compte Instagram, notre site web... Comment faire en sorte que la suppression de notre compte Facebook n'ait pas d'impact sur le reste de nos occupation voire de notre job ?

Jacques Henno : Effectivement, si vous utilisez votre compte Facebook pour faire de la publicité et que vous le supprimez-vous allez être quelque peu embêté. Il faut se rendre compte que Facebook a tout fait pour devenir irremplaçable, c'est une des raisons pour lesquelles on peut se servir de ses identifiants pour se connecter sur des plateformes de streaming, pour accéder à d'autres sites internet, etc.. Ainsi, il faut réfléchir à deux fois avant de supprimer son compte.

En revanche, si l'on utilise notre compte Facebook pour se connecter à d'autres sites tel que Pinterest – c'est ce que l'on appelle le « Facebook Login externe » : c'est Facebook qui va vous authentifier auprès de ces sites -la démarche est assez simple. Il suffit, avant que la suppression de notre profil Facebook soit active, de se rendre sur ces sites et de modifier nos paramètres de connexion en indiquant que nous utiliserons désormais notre propre adresse mail pour nous connecter.

Mais le plus prudent est de ne jamais passer par Facebook pour se connecter à d'autres sites : cela nous facilitera la tâche si l'on décide de se séparer de son compte.

Une fois que l'on a modifié la méthode d'accès aux autres réseaux sociaux et sites que l'on utilise, il est conseillé de récupérer l'ensemble de ses données Facebook avant de supprimer son compte. Comment procéder à cette étape ? Comment s'assurer que nous avons bien récupéré toutes les données ?

Pour Facebook, c'est très simple. Il suffit d'aller sur son profil, de cliquer sur le petit triangle qui s'affiche en haut à droite. Un menu va alors apparaître sur votre écran, il vous faudra cliquer sur l'onglet « paramètres ». Dans « paramètres », vous trouverez plusieurs paragraphes sur la gauche, il faut aller sur « paragraphe général ». Ici, vous trouverez un encadré : « accéder à mes informations Facebook », il vous faut cliquer dessus. Un encart « télécharger mes informations » s'affichera alors, cliquez sur « voir » et vous pouvez alors demander à créer un fichier avec l'intégralité de vos données.

Facebook vous avertira sur le site même et par mail. Une fois l'email reçu, vous pourrez télécharger vos données en retournant sur votre profil et en suivant la même démarche. Vous trouverez un fichier disponible, il faut cliquer dessus et il se téléchargera.

Récupérer ses données personnelles est important car cela vous permet de voir tout ce que vous avez pu partager sur Facebook et d'en détenir une copie. Par exemple, vous pourrez récupérer toutes les photos que vous avez postées sur Facebook.

□

Une fois ces deux étapes passées, on peut enfin supprimer son compte. Facebook prévient que la suppression de notre compte prend 30 jours et la suppression totale de notre existence sur le réseau social 90 jours, pourquoi de tels délais ? Enfin, le processus est-il similaire sur Instagram ?

Tout d'abord, il faut revenir sur la procédure qui permet de supprimer son compte. Attention, il ne faut pas confondre la suppression du compte avec une procédure de désactivation temporaire.

Le plus simple pour ne pas faire d'erreur est de cliquer sur l'aide Facebook (le petit point d'interrogation en haut à droite de votre profil Facebook). Dans l'onglet de recherche qui vous est proposé, tapez « supprimer définitivement mon compte ». Vous obtiendrez alors la marche à suivre. Elle est assez simple, il faut donc télécharger une copie de vos fichiers et ensuite vous pouvez supprimer votre profil.

□

Pourquoi les délais sont-ils si long ? Tout d'abord pour des obligations légales. Facebook est obligé de conserver les données pendant une courte durée pour le cas où celles-ci seraient réquisitionnées par la justice. Par exemple, si quelqu'un clôt son compte pour cacher un manquement à la loi, la police peut exiger de voir les données personnelles de l'individu ; Facebook peut accepter ou non cette « réquisition ».

D'autre part, ce délai de 30 à 90 jours permet aussi à Facebook d'inciter les utilisateurs à revenir.

Bien que l'on stocke moins de données, en général, sur Instagram, la démarche y est plus complexe. Tout d'abord, il n'est pas possible de supprimer son compte Instagram depuis un téléphone : il faut absolument le faire sur ordinateur. Ensuite, Instagram ne propose pas de supprimer son compte mais uniquement de le suspendre. Il faut donc aller sur son compte, cliquer sur modifier le profil, et sur "désactiver temporairement le compte". Une URL – une adresse de site Internet – s'affichera alors, celle-ci se termine par "/temporary/?hl=fr" or si l'on veut supprimer durablement notre profil il faut modifier "temporary" par "permanent

□